

CONTRAT FORMATION PERSONNALISE

CFP

LE CFP EN RESUME :

Le **Contrat de Formation Personnalisé** est un aménagement du régime général des études de psychologie. Dans le cadre de ce dispositif, vous possédez le statut de stagiaire de la formation continue.

La formation dans le cadre du CFP n'a pas de 1^{ère} année. Elle s'étend de la Licence 2 de psychologie au Master 2 "Mention Psychologie Psychopathologie Clinique Psychanalytique".

Les enseignements sont les mêmes que ceux que suivent les étudiants du régime général : *cours magistraux, travaux dirigés et stages* vous permettant ainsi **d'obtenir un diplôme national** (licence et master).

MODE DE VALIDATION :

Le mode de validation, lui aussi, est identique au régime général :

- épreuves sur tables ou à distance dans le cadre du contrôle terminal (cf. calendrier universitaire)
- ou contrôles continus pendant les périodes d'enseignement (cf. calendrier universitaire)

A l'issue des jurys de chaque semestre, vous recevrez un relevé de notes.

Vous pouvez retrouver toutes les modalités de contrôle et de connaissance en suivant ce lien :

<https://www.univ-lyon2.fr/formation/mccc-2023-2024-institut-de-psychologie>

LES AMENAGEMENTS DU DISPOSITIF :

Ils sont de nature essentiellement pratique, et visent à permettre à ceux qui en ont besoin de concilier leurs contraintes matérielles et une reprise d'études.

1. Répartition dans le temps de la scolarité

Les étudiants mettent deux ans pour préparer chacune de leurs années d'études. Il faut compter deux ans pour la 2^{ème} année de Licence, deux ans pour la 3^{ème} année de Licence et deux ans ou plus pour le Master 1 puis 2 années pour le Master 2.

2. Enregistrement des cours magistraux

Les cours magistraux, qui ont lieu en semaine pour les étudiants du régime général, sont enregistrés pour les étudiants du CFP et déposés sur une plateforme de cours d'enseignement dénommée Moodle. L'exploitation de ces enregistrements, qui nécessite une connexion internet, suppose d'y consacrer en moyenne cinq à dix heures par semaine.

3. Mise en place des travaux dirigés le samedi

Des groupes de travaux dirigés sont organisés le samedi (les étudiants peuvent potentiellement avoir des TD tous les samedis de l'année universitaire, hors vacances scolaires et périodes de révision et d'examens). Cette organisation comporte certaines limites, il n'est pas possible de proposer le samedi la gamme complète des TD optionnels.

Les TD du samedi se déroulent toute l'année sur notre campus des berges du Rhône (69007 Lyon), tandis que les examens de fin de semestre ont lieu sur le campus de Bron (69500).

4. Participation à un groupe d'élaboration

Les étudiants de Licence 2 et de Licence 3 participent le samedi, en plus de leurs TD, à un groupe d'élaboration. Son objectif est d'échanger, ensemble et avec un enseignant, sur le contenu des cours magistraux, parfois difficile à intégrer seul. Ce groupe d'élaboration, au sein duquel se construisent aussi des liens de solidarité, est un élément tout à fait essentiel et original du processus de formation.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Pour intégrer le CFP, il faut :

- Justifier de **3 ans d'activité professionnelle** en continu ou par périodes.
- Avoir au moins un **niveau BAC plus 1** quel que soit le domaine ou équivalence pour l'entrée en Licence de Psychologie
- Avoir une **Licence de Psychologie** pour l'entrée en Master 1
- Avoir une **Maîtrise** dans la mention Psychologie Psychopathologie Clinique Psychanalytique pour l'entrée en Master 2 PPCP
- **Travailler à 70%** au moins au moment de la demande et/ou avoir à charge un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans. Pour les personnes inscrites au Pôle Emploi, pas de % minimum.
- **Possibilité de demander une VAP** si vous n'avez pas le BAC + 1 (La validation des acquis professionnels permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis).

CONTACTS DE L'ÉQUIPE CFP :

Responsable pédagogique

Lila MITSOPOULOU-SONTA
a.mitsopoulou-sonata@univ-lyon2.fr

Gestionnaire formation continue et scolarité

Gaelle TALFOURNIER 04 78 77 43 46
psycho-cfp@univ-lyon2.fr

Technicien Audiovisuel

Roberto Reyna León

r.reyna-leon@univ-lyon2.fr

Permanence téléphonique :

Le mardi de 8h30 à 12h30 - Le Mercredi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30

Le samedi de 8h00 à 14h00 pendant les périodes d'enseignement

Site Internet

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/contrat-de-formation-personnalise-cfp>

Adresse

Université Lumière Lyon 2 – CAMPUS PDA

Institut de psychologie - Département de Formation en Situation Professionnelle (FSP)

Scolarité CPP, bureau H019

5 Avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron Cedex

LE DÉPARTEMENT FSP

Le **département de Formation en Situation Professionnelle (FSP)** de l'Institut de Psychologie est un département transversal aux autres départements, ces derniers étant organisés autour des différentes sous-disciplines de la psychologie. Il a particulièrement à cœur de défendre l'interdisciplinarité. Celle-ci se manifeste tant dans la diversité des formations que dans la publication de la revue Canal Psy et dans l'organisation de colloques.

Ce département regroupe trois grands types de formations :

- Des formations qui conduisent à l'obtention de diplômes nationaux (licence, master de psychologie) avec les dispositifs du Contrat de Formation Personnalisé (CFP) et de la **Formation à partir de la Pratique (FPP)** ;
- Des formations qui conduisent à l'obtention de diplômes d'université (DU), proposés au sein du service Formation Continue ;
- Des formations qui ne délivrent pas de diplôme (mais des certifications, lorsque cela est possible). Portées par le service Formation Continue, elles sont proposées dans un catalogue ou construites « sur mesure » à la demande des institutions.

Dans tous les cas, et c'est ce qui fédère ce département, il s'adresse à des personnes déjà inscrites dans des pratiques professionnelles (de psychologues, de professionnels du sanitaire, du social, de l'éducatif, de l'entreprise, etc.). Ces formations peuvent être au service d'un approfondissement de ces pratiques ou d'une perspective de reconversion professionnelle.

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Directeur

Tanguy LEROY

Responsable administrative et financière

Béatrice MEZIERE

DEPARTEMENT FORMATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Responsable administratif du département FSP

Alexandre SOMBARDIER

Formations qualifiantes (Formations courtes catalogue et sur mesure)

Isabelle BLACHE : fcpsycho-formations-courtes@univ-lyon2.fr

Diplômes d'Université (DU)

Jean-Nöel MABIALA : 04 78 69 76 04

Contrat de formation personnalisé (CFP)

Gaëlle TALFOURNIER et Roberto REYNAL LEON : psycho-cfp@univ-lyon2.fr

Les départements

- Psychopathologie et Psychologie Clinique
- Psychologie Sociale et du Travail
- Psychologie du Développement, de l'Éducation et des Vulnérabilités
- Psychologie Cognitive Expérimentale et Neuropsychologie
- Formation en Situation Professionnelle

Les laboratoires de recherche

- CRPPC - Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique
- GRePS - Groupe de Recherche en Psychologie Sociale
- EMC - Etude des Mécanismes Cognitifs
- DIPHE - Unité de recherche Développement, Individu, Processus, Handicap, Education

- PÔPS - Pole de psychologie sociale

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Ecoles doctorales

- EPIC (Education, Psychologie, Information et Communication)
- NSCo (Neurosciences et cognition)